

Crise du propane de novembre dernier 5,2 M\$ s'ajoutent aux 60 M\$ déjà versés aux producteurs de maïs-grain

Mai 2020

Le gouvernement du Québec annonce qu'une somme additionnelle de 5,2 M\$ sera versée en compensation aux producteurs de maïs-grain ayant dû faire face à une hausse de prix importante lors de la crise du propane de novembre dernier. Cette [mesure d'aide exceptionnelle](#), versée par La Financière agricole du Québec (FADQ), vise à atténuer les répercussions négatives de la pénurie et de la hausse du prix du propane au cours de l'automne 2019.

Elle prend la forme d'un montant forfaitaire maximal de 23,50 dollars par hectare de maïs-grain récolté à partir du 19 novembre 2019. Le maïs-grain qui a été séché ou qui devait l'être avec le propane en 2019 est admissible. Le montant maximal d'aide par producteur est de 50 000 dollars. La mesure s'adresse aux entreprises qui utilisent le propane pour le séchage du maïs-grain et dont les superficies produites ont été récoltées après le début de la grève du CN.

Cette somme s'ajoute au versement de près de 60 M\$ par l'assurance récolte en indemnités pour l'année 2019 jusqu'à maintenant. La flexibilité et la souplesse dont a su faire preuve la FADQ en réponse à cette situation contribuent à faire de ces indemnités les plus importantes versées par ce programme depuis l'an 2000.

Quelle est la démarche à suivre pour faire la demande d'aide financière?

Vous êtes client à La Financière agricole :

- Vous avez un dossier en ligne : accédez à votre dossier et rendez-vous à l'onglet « Services transactionnels » pour saisir votre demande : <https://auth.fadq.qc.ca>.
 - [Vous avez oublié votre mot de passe ou votre code d'utilisateur?](#)
- Vous n'avez pas de dossier en ligne : [voyez les étapes pour vous inscrire](#).

Vous n'êtes pas client à La Financière agricole :

- Vous devez communiquer avec le [centre de services de votre région](#) pour ouvrir votre dossier client et votre dossier en ligne : 1 800 749-3646, option 1.

**La demande d'aide financière
doit être effectuée avant le
31 août 2020**

Rappel des faits saillants concernant la situation dans le maïs-grain en 2019

- La saison 2019 a été difficile pour les producteurs de grains.
- S'est ajoutée à cela la grève des employés du CN du 19 au 26 novembre, coïncidant avec la récolte de maïs-grain, qui a provoqué un arrêt dans l'approvisionnement en propane transporté par train en provenance de l'Ontario.
- Dans ces circonstances, l'approvisionnement en propane a été restreint et des hausses importantes de prix ont été constatées.

1 800 749-3646 | www.fadq.qc.ca

